

MREITI



Initiative pour la Transparence des Industries Extractives

مبادرة الشفافية في الصناعات الاستخراجية



Comité National
de l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives

De la consolidation des acquis vers un système de divulgation plus ouvert

RAPPORT ANNUEL D'AVANCEMENT 2018

Approuvé par le GMP, le 27 décembre 2019

Liste des Acronymes et principales abréviations

BCI : Budget consolidé d'investissement

BCM : Banque Centrale de Mauritanie

BM : Banque Mondiale

CN-ITIE : Comité National de l'Initiative pour la
Transparence des Industries Extractives

CEP: Contrat d'exploration production

EGPS: Extractives Global Partnership Support

DGB : Direction Générale du Budget

DGD : Direction Générale des Douanes

DGI : Direction Générale des Impôts

DGTCP : Direction Générale du Trésor et de la
Comptabilité Publique

DTE : Direction de la Tutelle des Entreprises

DO/OD : Données ouvertes/ Open Data

FNRH : Fonds national des revenus des
hydrocarbures

GAED : Gérer les Activités Extractives pour le
Développement

GIP : groupe d'Implication et de Participation

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit/ Coopération allemande

GMP : Groupe multipartite

IDDRI : Institut de développement durable et
des relations internationales

ITIE : Initiative pour la Transparence des
Industries Extractives

MCM : Mauritania Copper Mines/ Mines de
Cuivre de Mauritanie

MEDD : Ministère de l'Environnement et du
Développement Durable

MEF : Ministère de l'Economie et des
Finances

METEX : Mauritanie Transparence Extractives/
Réseau Mauritanien de journaliste sur la
Transparence des Industries Extractives

MPEMi : Ministère du Pétrole, de l'Energie et
des Mines

PASIE : Projet d'Amélioration de la
Surveillance de l'Industrie Extractive en
Afrique Francophone Subsaharienne

CM-PCQVP : Coalition Mauritanienne Publiez
Ce Que Vous Payez

PPR : Propriété Réelle

SCAPP : Stratégie de croissance accélérée et
de prospérité partagée

SMHPM : Société Mauritanienne des
Hydrocarbures et du Patrimoine Minier

SNIM : Société Nationale Industrielle et
Minière

TDRs : Termes de référence

TCMP : Transparence dans le commerce des
matières premières

Mot du Président

Chères parties prenantes à l'ITIE,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel d'avancement pour l'année 2018. Ce rapport se réfère aux exigences 7.4 et 8.4 de la Norme ITIE ainsi qu'à la Note d'orientation N° 5, mise à jour en avril 2016, qui lui est entièrement consacrée.



Parmi les événements importants qui ont marqué l'année 2018, il convient de noter le changement de Président, le renouvellement du Groupe multipartite et le lancement de l'intégration systématique des données ITIE dans le rapportage des entités déclarantes.

Nos remerciements vont à l'ancien Président du CN-ITIE, M. Djibi Moctar Sow, pour le travail excellent qu'il a accompli.

Après la première phase de la validation de la Mauritanie en 2016-2017, la seconde phase de validation a été marquée par la mise en œuvre des dix mesures correctives prescrites par le Conseil d'Administration de l'ITIE, qui a été sanctionnée par la mention : « progrès significatifs ».

Malgré ce résultat, trois mesures correctives restent encore à satisfaire d'ici la tenue de la prochaine session du conseil d'Administration en février 2020 :

- L'octroi des licences (Exigences 2.2) ;
- Les registres des licences (Exigence 2.3),
- La participation de l'État (Exigence 2.6.), et
- Les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence 7.4).

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous vous prions de recevoir, chères parties prenantes, nos salutations les plus sincères.

Mohamed Lemine Ahmedou

Président du CN-ITIE

Résumé exécutif

Le présent rapport est élaboré conformément aux exigences de la Norme ITIE. Il s'inscrit dans le cadre de la vulgarisation annuelle des activités de l'ITIE en Mauritanie et du partage des informations sur la mise en œuvre de l'ITIE avec les parties prenantes.

Le rapport d'avancement annuel met en exergue l'essentiel des activités qui ont pu être exécutées en mettant l'accent sur les impacts produits sur la gouvernance du secteur extractif en Mauritanie.

Si les contraintes n'ont pas permis de mettre en œuvre toutes les activités, des efforts substantiels ont néanmoins été déployés et ont permis la réalisation de l'essentiel de notre plan d'action.

Ce rapport couvre l'ensemble des activités du groupe multipartite au titre de l'exercice 2018.

Pays riche en ressources naturelles, la Mauritanie a adhéré à l'ITIE en septembre 2005 et s'est engagée à améliorer la gouvernance de ses ressources extractives afin qu'elle ait un impact réel sur l'économie pays et sur les communautés ainsi que les populations dans leur ensemble.

Un Groupe multipartite (GMP) composé d'une trentaine de membres issus de l'Etat, des compagnies extractives et des organisations de la société civile a été institué pour superviser le processus de mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie. Il constitue l'organe institutionnel du Comité National qui est appuyé par un Secrétariat technique composé d'experts et d'un personnel d'appui.

À ce jour, douze rapports dits de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives ont été élaborés par des cabinets internationaux (Administrateurs indépendants) spécialisés dans le domaine de la réconciliation des données. L'exercice 2017 vient d'être publié, celui de 2018 le sera en mars 2020.

La Mauritanie s'est engagée pour la mise en œuvre de trois projets phares qui boosteront la transparence et la bonne gouvernance du secteur extractif. Ces projets en question portent sur la Propriété réelle (PPR), les Données ouvertes (DO) et la Transparence dans le commerce des matières premières (TCMP).

Des réformes déclinées à travers la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) sont engagées par les autorités mauritaniennes. Entre autres secteurs, elles ont trait à la gouvernance du secteur extractifs (hydrocarbures et mines) et favorisent la transparence dans leur gestion et leur impact tant macro que microéconomique.

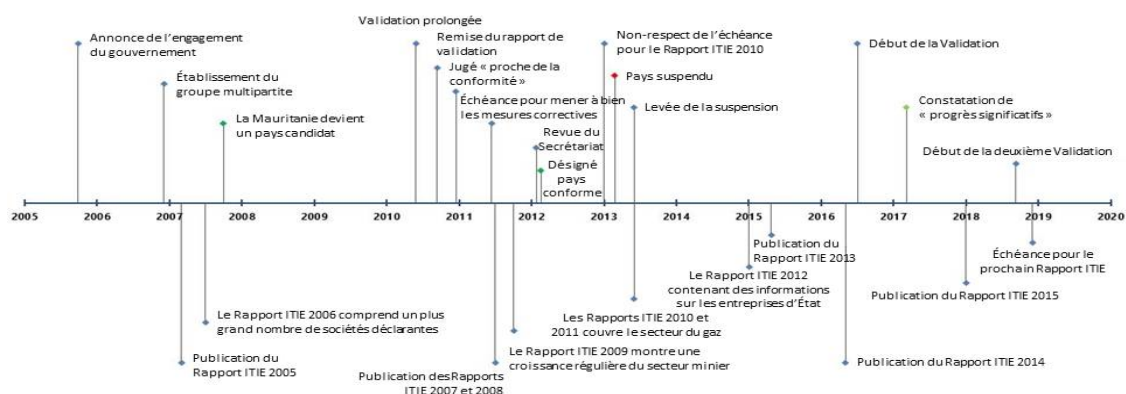
Les résultats des résolutions qui ont été prises dans le cadre du Sommet de l'Union Africaine tenu à Nouakchott en juin 2018, et qui ont mis en exergue la problématique de la corruption en Afrique, ont contribué au renforcement de la bonne gouvernance dans le secteur extractif en Mauritanie. D'ailleurs, le Gouvernement s'est engagé à suivre à la lettre les termes de cette résolution.

En 2018 la Mauritanie a accueilli le Sommet de l'Union Africaine consacré à la lutte contre la corruption en Afrique. Durant ce sommet, il a été question des avantages liés à l'adhésion de notre pays à l'ITIE et de son impact en matière de lutte contre la corruption.



Sommet des chefs d'Etat africains lors du 31^{ème} sommet de l'Union Africaine, à Nouakchott, le 1^{er} juillet 2018 consacré à la lutte contre la corruption en Afrique

Ce tableau récapitulatif retrace l'historique et l'évolution de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie :



Le Rapport Annuel d'Avancement (RAA) est un document d'une importance capitale pour le Comité National ITIE, de même que pour l'ensemble des parties prenantes, car il reflète une évaluation des résultats et l'impact des activités qui avaient été entreprises par le Comité national de l'ITIE.

Selon l'Exigence 7.4.a de la Norme 2016, les rapports annuels d'avancement doivent inclure :

- i. Un résumé des activités entreprises dans le cadre de l'ITIE durant l'année écoulée.
- ii. Une évaluation des progrès accomplis en matière de mise en conformité – ou de maintien de celle-ci – par rapport à chaque Exigence de l'ITIE ainsi que de toute mesure prise dans le but d'aller au-delà des Exigences. Cette évaluation devra porter sur les actions entreprises pour répondre aux questions telles que la gestion des revenus et des dépenses (5.3), les paiements de frais de transport (4.4), les dépenses sociales discrétionnaires (6.1), les transferts infranationaux ponctuels (5.2), l'identité des propriétaires réels (2.5) et les contrats (2.4).
- iii. Un aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations issues de la réconciliation et de la Validation, et des progrès accomplis, conformément à la Disposition 7.3. Le Groupe multipartite est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles ainsi que le niveau de progrès dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Lorsque le gouvernement ou le Groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est exigé

du Groupe multipartite d'expliciter le raisonnement sous-tendant cette décision dans le rapport annuel d'avancement.

- iv. Une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le plan de travail du Groupe multipartite (Exigence 1.5), y compris l'évaluation de l'impact et des résultats à la lumière des objectifs énoncés.
- v. Un compte rendu narratif des efforts entrepris pour renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles, y compris toute action visant à rendre les déclarations de l'ITIE plus détaillées et à élargir leur portée ou à accroître l'implication des parties prenantes.

Ce rapport contient six principales parties consacrées successivement aux points ci-après :

Liste des Acronymes et principales abréviations	1
Mot du Président	1
Résumé exécutif.....	2
1 Les activités principales de l'années 2018.....	5
1.1 Projet Données ouvertes	5
1.2 Projet Propriété Réelle	5
1.3 Projet Transparence dans le commerce des matières premières	6
1.4 Autres activités marquantes.....	6
2 Évaluation des résultats.....	9
2.1 Matrice des progrès par rapport des exigences ITIE.....	9
2.2 Réponses aux recommandations de l'administrateur indépendant	10
2.3 Résultats de la validation	11
3 L'évaluation d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE	13
4 Évaluation générale de la performance	14
4.1 Points forts ou faiblesses identifiées dans le processus ITIE.....	15
4.2 Coûts totaux de mise en œuvre	15
5 Conclusion.....	16
6 Annexes	17
6.1 Membres du Groupe multipartite et leurs présences aux réunions	17
6.2 Réunions entrepris en 2018	19
6.3 Matrice des progrès de la mise en œuvre du Plan d'action 2018 au 2020.....	21
6.4 Principales références	27
6.5 Liens utiles.....	27

1 Les activités principales de l'année 2018

Onze réunions du Comité national se sont tenues en 2018. Une matrice illustrant la présence des membres et un lien aux PV se trouvent dans l'annexe 1.

L'année 2018 a été déterminante et fondamentale en matière de mise en œuvre de l'ITIE. C'est durant cette période que les projets phares du Comité national ont réellement commencé à être implémentés, notamment le projet « Données ouvertes ».

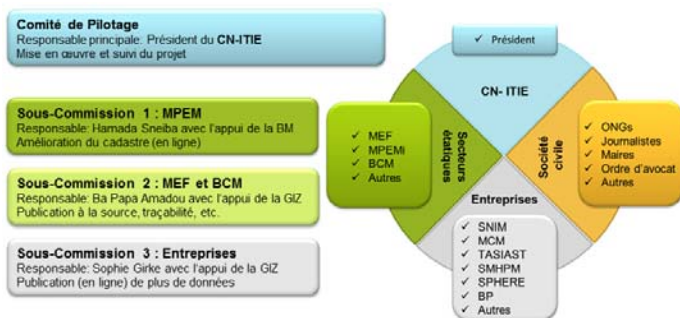
Le Comité national insiste et se réjouit du fait que les trois projets phares sur lesquels il s'est engagé, à travers son plan d'action, sont en cours de mise en œuvre à la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes.

1.1 Projet Données ouvertes

Avec l'appui de la Coopération allemande GIZ, le Comité National ITIE a lancé le Projet Données ouvertes, qui vise à intégrer les données des rapports ITIE dans les systèmes de reporting du gouvernement et des entreprises.

La Mauritanie souhaite être un des pays pionniers dans la mise en œuvre de la divulgation systématique et plus régulière des données ITIE.

L'intégration des données ITIE a été lancée en avril 2018 sous forme d'atelier de sensibilisation à Nouakchott. À la suite de cet atelier trois sous-commissions ont été constituées (MPEM, régies financières, entreprises) ; lesquelles ont, au cours de leurs travaux, effectué un état de lieux de la disponibilité à la source des données ITIE.



En août 2018, un atelier de planification s'est tenu à la suite duquel une démarche commune a été adoptée.

En décembre 2018, une étude d'analyse de la base légale de la divulgation systématique a été effectuée. Elle a servi comme base pour l'élaboration d'une proposition de décret début 2019.

1.2 Projet Propriété Réelle

Pour ce qui est de la propriété réelle, les fiches de déclarations soumises aux entreprises dans le cadre d'élaboration des rapports ITIE, contiennent une partie qui demande la divulgation de la propriété réelle à travers du rapport ITIE. Mieux, s'il y a encore des défis à relever, il convient de se féliciter du fait que, grâce aux déclarations sur la propriété réelle, certains propriétaires réels ou bénéficiaires effectifs ont pu être identifiés et mentionnés dans le rapport ITIE. Le projet sur la propriété réelle a débouché sur une feuille de route qui retrace l'ensemble des étapes devant être franchies avant l'échéance fixée pour les déclarations systématiques des propriétaires réelles des entreprises extractives (janvier 2020).

Le projet Propriété réelle n'a pas commencé à produire tous les impacts escomptés puisqu'il est en phase de mise en place. Il convient quand même de signaler que les deux derniers rapports ITIE ont consacré la déclaration des propriétaires réels des entreprises extractives, si bien que le champ d'action du périmètre des éléments et informations qui doivent renforcer la transparence est en

train de s'élargir. Même à ce niveau, l'impact sur la transparence s'est accru du fait des discussions des parties prenantes sur la propriété réelle et sur les personnes politiquement exposées.

La feuille de route sur la propriété réelle a déjà fait l'objet d'une mise à jour qui va se répéter ultérieurement pour s'adapter aux derniers changements intervenus. Elle a été complétée par une étude de cadrage sur la divulgation de la propriété réelle qui vient d'être restituée. Déjà, pour l'identification des bénéficiaires effectifs, l'Administrateur indépendant a intégré dans les formulaires de déclarations une colonne réservée spécifiquement à la propriété réelle que la plupart des entités concernées renseignent. Grâce à ce nouveau paradigme et au travail du GMP sur cette problématique, les conflits d'intérêts et, plus globalement, le manque de transparence dans les industries extractives, sont mieux contrôlés en Mauritanie.

1.3 Projet Transparence dans le commerce des matières premières

Pour la transparence dans le commerce des matières premières, la SMHPM avait été désignée comme point focal pour piloter les aspects techniques et continue toujours à assurer ce rôle. Les travaux effectués, ont permis plus d'éclaircissements sur les procédures de commercialisation des hydrocarbures et les circuits suivis. L'Administrateur indépendant a inséré une note descriptive à l'annexe 15 du rapport ITIE 2015 sous le titre « Vente des matières premières ». Il en est de même pour le rapport 2016 et les exercices qui suivront.

Les conclusions tirées par les parties prenantes ont été positives en raison du renforcement de la transparence dans les marchés et la vente des hydrocarbures.

En termes d'impact, les zones d'ombres qui planaient dans l'esprit de ceux qui ne comprenaient pas intégralement le processus de vente des matières premières, de l'enlèvement à la vente en passant par l'affectation à l'Etat de sa part sur la production et au choix du trader, etc., ont pu être éclairées.

1.4 Autres activités marquantes

Un aperçu des réunions et ateliers entrepris en 2018 au sein du Comité National se trouvent dans l'annexe 2.

Réunion du Comité interministériel

A l'issue de cette réunion, les constats et recommandations de l'Administrateur indépendant ont été examinés avec un taux d'exécution considérable. Cette réunion, qui est présidée par le Premier Ministre, se tient chaque année après la publication du rapport ITIE. Le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement, le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, le président de la Cour des comptes ont y participé également. En 2018, les mesures correctives de la validation ont été discuté et le projet Données ouvertes e été présenté.

Atelier sur la planification stratégique de la société civile

Le 29 au 31 mai 2018 un atelier de planification stratégique de la société civile a eu lieu au siège de la GIZ. Les nouveaux membres du CN-ITIE et les personnes ressources du réseau GIP ainsi que les représentants des zones minières, ont élaboré ensemble une vision et un mode de collaboration.



Trois priorités thématiques clés ont été identifiées :

- Axe 1 : Favoriser une participation de qualité et le dialogue entre les parties prenantes
- Axe 2 : Renforcer les droits économiques, sociaux et environnementaux des communautés dans les villes minières
 - Amélioration d'accès aux services sociaux de base dans les villes minières
 - Sensibilisation de la population et les décideurs sur la situation environnementale dans les villes minières
 - Actions de plaidoyer pour recouvrir des taxes au niveau communal
- Axe 3 : Promouvoir l'information, communication & renforcement des capacités

Atelier de restitution du Rapport ITIE 2015

Le Groupement KPMG Tunisie, CFA Tunisie et Sagés Consult a élaboré le onzième rapport de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives en Mauritanie.

La restitution a été faite en présence des départements ministériels concernés, des ambassadeurs, des partenaires techniques et financiers, et la société civile. Au cours de cette restitution, la société civile a activement contribué au bon déroulement de cette activité qui s'était tenue en août 2018.



Préparation de la Validation

C'est au cours du second semestre 2018 qu'a débuté la seconde Validation de la Mauritanie, plus précisément le 08 septembre 2018. L'examen initial par le Secrétariat international de l'ITIE a porté sur l'exécution des dix mesures correctives suivantes :

1. Gouvernance du Groupe multipartite (Exigence 1.4)
2. Plan de travail (Exigence 1.5)
3. **Octrois des licences et registres de licences (Exigences 2.2 et 2.3)**
4. Divulgation des contrats (Exigence 2.4)
5. **Participation de l'État (Exigence 2.6)**
6. Exhaustivité (Exigence 4.1)
7. Qualité des données (Exigence 4.9)
8. Gestion des revenus et dépenses (Exigence 5.1)
9. Transferts infranationaux (Exigence 5.2)
10. **Examen des résultats et impact (Exigence 7.4)**

Dans le cadre de la préparation de la validation, toutes les parties prenantes, y compris le Comité interministériel, ont été mobilisées. Toutes les actions entreprises sont décrites dans le Rapport d'auto-évaluation soumis au Secrétariat International au début de la deuxième validation (cf. http://www.cnitie.mr/itie-fr/images//Mauritanie-seconde-Validation-ITIE-2018--auto-valuation_20180907.pdf).

Les conclusions du Secrétariat international ITIE ont confirmé que la Mauritanie a fait des progrès significatifs en exécutant six mesures correctives sur dix avec des « progrès satisfaisants ». Sur la base des commentaires du CN-ITIE Mauritanie transmis le 27 décembre 2018, l'évaluation a été finalisée par le Secrétariat international puis retransmise au Conseil d'administration l'ITIE.

La Mauritanie est en train de mettre en œuvre les mesures correctives restantes pour que, à l'échéance, l'ensemble des mesures soient satisfaites. Les conclusions du Secrétariat International ITIE sont décrites dans la section 4.

Conférence régionale de l'ITIE sur la propriété réelle à Dakar

La conférence africaine tenue à Dakar (Sénégal) en date du 31 Octobre au 02 Novembre 2018 sur la PPR avait pour thème essentiel la divulgation des bénéficiaires effectifs des entreprises extractives en Afrique. La Mauritanie a participé aux travaux de cette conférence avec une forte délégation conduite par le Président du Comité National ITIE.



Conférence et Exposition mauritanienne sur l'exploitation minière, pétrolière et gazière (Mauritanides)



Avec près de 1500 participants, 100 exposants et 70 conférenciers de plus de 30 pays, la conférence internationale sur les investissements miniers et pétroliers, Mauritanides 2018 a été organisée du 11 au 13 décembre 2018 au Palais du congrès « Al Mourabitoune ». Cet événement biennal, consacré aux secteurs minier, pétrolier et gazier connaîtra la participation active de plusieurs grandes sociétés minières, pétrolières, investisseurs et représentants des opérateurs du secteur industriel et extractif. L'objectif de

cette manifestation est de présenter le potentiel gazier, pétrolier, minier du pays, attirer de nouveaux investisseurs et renforcer les liens de confiance avec les opérateurs miniers et pétroliers déjà présents et confirmer davantage la position de la Mauritanie en tant que destination privilégiée de l'investissement moyen et long terme. Outre son stand, le Comité national ITIE a apporté une contribution importante à travers des présentations sur la mise en œuvre de ses activités. Ceci lui a permis d'être encore plus visible.



Participation aux activités de l'IDDRI

L'institution de développement durable et des relations internationales, IDDRI, est un institut affilié à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (IEP). Ses recherches sont orientées sur des questions environnementales en milieu marin et côtier. Les activités de l'IDDRI regroupent les principaux acteurs de l'environnement offshore et sur le littoral dans les pays affiliés à la Commission sous-régionale des pêches (CSRP).

Le Comité national ITIE a participé aux activités de cet institut sur les questions environnementales afférentes aux activités extractives (pétrole et gaz) qui se déroulent en offshore et sur le littoral. Ceci a permis aux parties prenantes mauritaniennes de partager leurs expériences, de développer leurs

expertises sur ces questions et d'en connaître les modalités de prise en charge dans le cadre de la gouvernance des ressources extractives.

2 Évaluation des résultats

La mise en œuvre de l'ITIE en 2018, référence faite au plan d'action, a donné lieu à des résultats assortis de progrès par rapport aux exigences de l'ITIE, aux constats et recommandation de l'Administrateurs indépendant ainsi qu'à la validation actuellement en cours. Une analyse complète du progrès la mise en œuvre des activités définies dans le plan d'action figure en annexe 3.

2.1 Matrice des progrès par rapport des exigences ITIE

Val.	Exigence	Progrès
Mesure correctrice 1	1.1 Engagement du Gouvernement	Contribution au budget de fonctionnement du Comité national ITIE (charges fixes, salaires du personnel d'appui) et prise en charge des honoraires des experts durant les périodes marquées par l'absence de Don.
	1.2 Engagement de l'industrie	Réunions régulières de partage d'informations avec les entreprises non membres du Comité
	1.3 Engagement de la société civile	Amélioration de la représentativité au sein du Comité ; Echange sur l'amélioration de la participation inclusive de la société civile à travers le GIP ; Elaboration d'un plan d'action et des documents stratégiques comme référentiels de travail de la société civile
	1.4 Gouvernance du Groupe multipartite	Elaboration d'un Décret sur la gouvernance du CN-ITIE révisant la composition du Comité et la possibilité de financement par les entreprises. Désignation des nouveaux membres selon ce décret.
2	1.5 Plan de travail	Adaptation du plan d'action au retard du Don EGPS de la Banque mondiale ; Intégration de la divulgation systématique/Mainstreaming dans le plan d'action et élaboration d'une note stratégique sur le plan d'action et détermination des liens avec les priorités nationales ; déclaration de la mise en place de la divulgation à la source comme objectif principal du CN-ITIE.
	2.1 Cadre légal	Mise sur pied d'un cadre juridique régissant l'organisation et le fonctionnement du GMP.
3	2.2 Octrois de licences	Publication des processus d'octroi et de transfert des licences minières et pétroliers sur le site web du Ministère chargé du pétrole (MPEM).
4	2.3 Registre des licences	En 2018, la modernisation du cadastre minier était en cours. Le nouveau Flexicadastre est en ligne depuis 2019. http://portals.landfolio.com/Mauritania/fr/
5	2.4 Politique sur la divulgation des contrats	La politique de divulgation des contrats entre l'Etat et les opérateurs a été publiée en 2018. Pour le secteur minier, la convention minière-type est accessible au public à travers le site du Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines (www.pterole.gov.mr). La convention SNIM/Etat a été publiée en 2018. Il est disponible sur le site du Comité national (www.cnitie.mr/itie-fr). En 2018, le modèle CEP type a permis de renforcer les avantages de ce type de contrat avec comme impact le renforcement des capacités du personnel des sociétés nationales et du Ministère en charge du pétrole d'une part, et la constitution d'un fonds d'abandon, remboursable à l'opérateur en cas de production, d'autre part.
	2.5 Propriété réelle	La Mauritanie a participé avec une délégation de 8 personnes à la conférence sur la propriété réelle à Dakar. A la suite de la conférence, la feuille de route a été révisée et mise à jour.
6	2.6 Participation de l'État	La SMHPM a publié une note exhaustive sur ses relations avec l'État. La SNIM a également publié une note sur ses relations financières. La question afférente à la distribution des dividendes au niveau des entreprises publiques a été expliquée à travers une note de la direction de la tutelle financière (DTE).

	3.1 Données sur les activités d'exploration	
	3.2 Données sur les activités de production	
	3.3 Données sur les exportations	
7	4.1 Exhaustivité	L'évaluation de l'exhaustivité du rapport a été approfondie dans le rapport 2015.
	4.2 Revenus en nature	Une section sur le vente des matières premières était inclut pour la première fois dans le Rapport ITIE.
	4.3 Accords de troc	Non applicable en Mauritanie
	4.4 Revenus issus du transport	Non applicable en Mauritanie
	4.5 Transactions des entreprises d'État	
	4.6 Paiements directs infranationaux	
	4.7 Désagrégation	
	4.8 Ponctualité des données	
8	4.9 Qualité des données	En 2018, les données ITIE de l'Etat étaient certifiées pour la première fois par la Cour des comptes. A cet effet, une note méthodologique sur la procédure de certification a été élaborée.
9	5.1 Répartition des revenus	La Banque Centrale de Mauritanie a publié une note technique sur la politique de gestion des actifs du FNRH.
10	5.2 Transferts infranationaux	Cette catégorie n'est pas applicable en Mauritanie. En ce sens, une note a été publiée sur le site web du CN-ITIE en 2018.
	5.3 Gestion des revenus et des dépenses	
	6.1 Dépenses sociales obligatoires	Non applicable en Mauritanie
	6.2 Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État	Non applicable en Mauritanie
	6.3 Contribution économique	
	7.1 Débat public	
	7.2 Accessibilité des données	En 2018, les données du rapport ont été disponibles à travers le site web, les rapports et synthèses imprimé, et ce, pour la première fois à travers l'application ITIE.
	7.3 Suivi des recommandations	Réunion interministérielle sur les recommandations de l'administrateur indépendant et les mesures correctives de la validation
11	7.4 Résultats et impact	Le Rapport annuel d'avancement (RAA) 2017 été publié.

2.2 Réponses aux recommandations de l'administrateur indépendant

Après chaque rapport de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives (rapport ITIE), l'Administrateur indépendant formule de recommandations spécifiques sur chaque constat effectué. Par la suite, le GMP les examine et désigne une sous-commission technique qui produit un rapport avec, en annexe, une matrice qui compile l'essentiel des constats et recommandations de l'Administrateur indépendant. C'est ce rapport qui est, in fine, transmis au Comité interministériel¹

¹ Le Comité interministériel est présidé par le Premier Ministre. Il comprend le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines, le Secrétaire Général du Gouvernement, le Président de la Cour des comptes, le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie.

qui l'examine puis donne des instructions pour l'exécution des recommandations de l'Administrateur indépendant suivant des délais fixés.

L'avantage de la réunion du Conseil interministériel sur ces constats et recommandations étant que, non seulement les défis de l'ITIE sont partagés au sommet de la pyramide, mais ils sont également traités et instruits à ce niveau avec des résultats satisfaisants. En termes d'impact, nous avons ici l'amélioration d'exécution des décisions prises en matière de gouvernance des ressources et l'intégration des mécanismes de l'ITIE dans les pratiques gouvernementales.

En 2018, le Comité national a travaillé sur les recommandations du Rapport ITIE 2015. Un référentiel pour le progrès réalisé pendant cette année est le rapport ITIE 2016 publié en décembre 2018. Le progrès de la mise en œuvre des recommandations figure dans la section 7.2 (page 103-113) du rapport ITIE 2016.

2.3 Résultats de la validation

Dans le cadre de la deuxième validation de la Mauritanie, le Conseil d'administration de l'ITIE a convenu en février 2019 que la Mauritanie a appliqué la plupart des mesures correctives tirées de la première Validation (voir la matrice d'évaluation exigence par exigence pour les détails). Par conséquent, la Mauritanie a accompli des progrès globalement significatifs dans la mise en œuvre de la Norme ITIE « avec des améliorations considérables dans le cadre de deux Exigences, et sans amélioration dans le cadre d'une exigence. L'ITIE Mauritanie a également confirmé qu'une Exigence n'était pas applicable. Les écarts restants portent sur l'octroi des licences et les registres des licences (Exigences 2.2 et 2.3) », la participation de l'État (Exigence 2.6) et les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE (Exigence 7.4).

Pour une information globale sur les projets réalisés dans le cadre de la validation, se référer au tableau ci-dessous.

Validation

Mars 2017

Février 2019

Exigences de l'ITIE		Niveau de Progrès					Niveau de Progrès				
		Aucun	Inadéquat	Significatif	Satisfaisant	Au-delà	Aucun	Inadéquat	Significatif	Satisfaisant	Au-delà
Catégories	Exigences										
1. Suivi du Groupe multipartite	1.1 Engagement du gouvernement										
	1.2 Engagement des entreprises										
	1.3 Participation de la société civile										
	1.4 Gouvernance du Groupe multipartite										
	1.5 Plan de travail										
2. Contrats et licences	2.1 Cadre juridique										
	2.2 Octroi des licences										
	2.3 Registre des licences										
	2.4 Politique sur la divulgation des contrats										
	2.5 Propriété réelle										
	2.6 Participation de l'État										
3. Supervision de la production	3.1 Activités de prospection										
	3.2 Données de production										
	3.3 Données d'exportation										
4. Collecte des revenus	4.1 Exhaustivité										
	4.2 Revenus en nature										
	4.3 Accords de trocs										
	4.4 Revenus du transport										
	4.5 Transactions entre les entreprises d'État et les entités d'État										
	4.6 Paiements directs infranationaux										
	4.7 Niveau de désagrégation										
	4.8 Ponctualité des données										
	4.9 Qualité des données										
5. Attribution des revenus	5.1 Répartition des revenus										
	5.2 Transferts infranationaux										
	5.3 Gestion des revenus et des dépenses										
6. Dépenses sociales et économiques	6.1 Dépenses sociales										
	6.2 Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État										
	6.3 Contribution économique										
7. Résultats et impacts	7.1 Débat public										
	7.2 Accessibilité des données										
	7.3 Suivi des recommandations										
	7.4 Résultats et impact de la mise en œuvre										
Evaluation globale Progrès significatifs											

Exigence recommandée mais non obligatoire Exigence non applicable au pays

Ces progrès étant assortis d'améliorations substantielles concernant plusieurs exigences individuelles. Cela est la résultante des efforts déployés par CN-ITIE au cours de l'année 2018 pour mettre en œuvre les douze mesures correctives de l'ITIE International.

Recommandation :	Statut/progrès :
1. Gouvernance du Groupe multipartite	Progrès satisfaisants
2. Plan de travail	Progrès satisfaisants
3. Octrois de licences/Registre des licences	Progrès significatifs avec améliorations considérables
4. Divulgation des contrats	Progrès satisfaisants
5. Participation de l'Etat/Dépenses quasi fiscales	Progrès significatifs/Non-applicable
6. Divulgation exhaustive	Progrès satisfaisants
7. Fiabilité des données	Progrès satisfaisants
8. Répartition des revenus	Progrès satisfaisants
9. Transferts infranationaux	Non-applicable
10. Résultats et impact de la mise en œuvre	Progrès significatifs sans amélioration considérable

3 L'évaluation d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE

Le Comité national ITIE n'a ménagé aucun effort pour que la mise en œuvre ait un impact réel sur la gestion des ressources extractives en Mauritanie. Il a en effet entrepris des activités assorties d'actions pertinentes qui ont :

- Permis aux parties prenantes de participer beaucoup plus activement au débat sur la gouvernance des ressources extractives en Mauritanie ;
- Contribué au renforcement des capacités pour une meilleure appropriation des techniques et mécanismes de l'ITIE
- Facilité une meilleure coordination entre les différentes régies de l'Etat concernées par l'ITIE (DGTCP, DGD, DGI, BCM, DGB, etc.)
- Accru la participation des organisations de la société civile dans le processus ITIE ;

Une consultation publique en juillet 2019 avec les acteurs de la société civile affiliés au Forum des organisations Nationales des Droits de l'Homme (FONADH), de même que le Cyber Forum de la société civile, en décembre 2019.

Ce Forum regroupe en son sein les réseaux et ONGs les plus représentatifs dans la sphère société civile en Mauritanie.

Après la présentation des éléments développés dans le rapport annuel d'avancement 2018, il y a eu un tour de table et des échanges enrichissants qui ont finalement débouché sur des inputs sous forme de contributions, suggestions et recommandations que nous déclinons comme suit :

- La nécessité de mettre l'accent sur l'impact de la gestion des ressources extractives dans la quotidienne des personnes ;
- Fournir plus d'information sur les permis de recherches octroyés par l'Etat et l'identité des bénéficiaires ;
- Trouver des formules pour l'accessibilité des informations sur l'ITIE ;
- Donner aux citoyens la possibilité de tracer l'utilisation des revenus tirés des industries extractives ;
- Utiliser les revenus tirés des ressources extractives pour le financement des infrastructures ;

- Affecter une partie des revenus tirés des ressources extractives au développement des communes, avec priorité sur celles qui sont moins dotées financièrement ;
- Innover par rapport aux préoccupations des populations ;
- Renforcer la sensibilisation sur l'ITIE ;
- Définir les priorités par rapport aux enjeux ;
- Faire des diagnostics poussés sur les atouts et contraintes par rapports aux enjeux ans chaque commune ;
- Renforcer la communication avec la société civile ;
- Utiliser davantage les autres canaux de communication pour toucher plus de parties prenantes à l'ITIE (radio rurales, contacts directs, jeux de rôle, manuels simplifiés, etc. ;

De cette consultation publique sont nées les idées ci-après :

- L'organisation d'un séminaire sur l'ITIE destiné aux jeunes de la société civile ;
- L'organisation d'une table ronde sur le thème "Droits fondamentaux et ITIE" destinée aux réseaux de la société civile sis en Mauritanie.

Une autre consultation publique a également été réalisée hors de Nouakchott avec les acteurs de l'Inchiri suite au séminaire destiné aux communautés s'est tenu à Akjoujt sous la houlette de la Coalition Mauritanienne PCQVP. Le Secrétaire Général de cette Coalition, qui est membre du GMP, a donc profité de cette occasion pour diligenter une consultation publique avec les participants à cet atelier. A cet effet, les parties prenantes ont manifesté le souhait de prendre en compte dans les rapports annuels d'avancement les recommandations, suggestions et préoccupations suivantes :

- La prise en compte des carrières dans le cadre des activités du CN-ITIE ;
- La promotion de la recherche de l'or massif dans l'Inchiri ;
- La préparation d'une étude sur le métal appelé argent blanc en déterminant sa teneur dans les autres métaux (or, cuivre et fer) ;
- La prise en compte des dommages provoqués par l'exploitation des carrières en assurant une compensation aux populations victimes ;
- L'accord d'un pourcentage de l'exploitation aux communautés à l'instar d'autres pays comme par exemple le Burkina Faso ;
- Intégrer les eaux minérales dans le périmètre de l'ITIE.

4 Évaluation générale de la performance

Au titre de l'année 2018, d'importantes activités ont pu être menées en application du plan d'action du Comité National de l'ITIE pour cette période. Parmi ces activités, il nous a paru utile de mettre le focus sur la validation de la Mauritanie :

- La réalisation d'une auto-évaluation en préparant la validation, lancée en septembre 2018 et la publication et son partage avec les parties prenantes du projet de Rapport de Validation de la Mauritanie en décembre 2018 ;
- La participation au Forum international sur la fraude et la corruption dans le secteur minier en Afrique francophone subsaharienne, Projet d'Amélioration de la Surveillance de l'Industrie Extractive en Afrique Francophone Subsaharienne (PASIE), Yaoundé (Cameroun), janvier/février 2018 ;
- La présentation du rapport ITIE 2015 qui a permis de rendre plus dynamique et participatif le débat national sur la gouvernance du secteur extractif en Mauritanie ;

- La mise en place d'un nouveau décret sur la gouvernance du Groupe multipartite.

En termes de performance, il peut nous être permis de considérer que la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie en 2018 a été globalement positive. En effet, les bases d'une mise en œuvre allant dans le sens d'un impact réel de l'ITIE et d'une transition vers un système de divulgation systématique sont perceptibles.

4.1 Points forts et/ou faiblesses identifiés dans le processus ITIE

Forces

- Capacité de faire face aux nouveaux paradigmes de l'ITIE
- Avancement dans la mise en œuvre de l'intégration ITIE (Mainstreaming)
- Flexibilité et innovation du plan d'action.

Faiblesses identifiées

- Insuffisance et retards des financements
- Insuffisance en termes de nombre de cadre au sein du Secrétariat technique

Pour résorber ces problèmes, le Comité National ITIE doit mener des actions devant donner lieu à ce qui suit :

- La mobilisation de ressources pérennes auprès de l'Etat, des bailleurs et des compagnies extractives ;
- Renforcer le Secrétariat national en experts ;
- Utiliser les ressources humaines intramuros (les sous-commissions techniques) ;
- Renforcer son dispositif communicationnel ;
- Installer un système de suivi rigide pour exécuter dans les délais ses activités prévues dans le plan d'action ;

4.2 Coûts totaux de mise en œuvre

Pour le financement de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie au titre de l'année 2018, l'Etat a contribué à hauteur de 48 Millions de MRO. Le Don EGPS de la Banque Mondiale (300 Mille USD) qui avait été consenti en 2018 n'a finalement été mis en place qu'en 2019. La Banque avait cependant autorisé au CN-ITIE la prise d'engagement pour le règlement des honoraires des experts remboursables une fois le Don mis en place. Ceci a permis au Comité national ITIE de recourir continuellement aux prestations de ses experts pour assurer la continuité des services.

Avec l'appui de la Coopération allemande GIZ, une grande partie des activités du plan d'actions 2018 a pu être exécutée malgré le retard du don de la Banque mondiale. En mettant à disposition une assistante technique, la GIZ a apporté une contribution décisive à la préparation de la validation, à la coopération avec la société civile et à l'initiation de la mise en œuvre de la divulgation systématique des données ITIE. En résumé, l'appui de la GIZ a beaucoup servi dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du Comité national ITIE et notamment le financement du Rapport ITIE 2016 était crucial pour maintenir la conformité de l'ITIE.

Outre la dotation financière de l'Etat à partir du BCI, celui-ci consent périodiquement des appuis non financiers (logistique, transport, etc.) pour résorber les éventuels déficits du Comité national. Ces appuis ponctuels ont également permis d'assurer une certaine continuité dans les activités du

Comité national ITIE. Les charges fixes sont réglées à partir de la contribution de l'Etat à travers le BCI susmentionné.

5 Conclusion

Ainsi, le rapport que nous avons eu le soin d'élaborer en impliquant les membres du Groupe Multipartite, et bien d'autres parties prenantes, a le mérite de mettre le focus sur l'impact des activités du Comité National.

Quatre principales recommandations peuvent être formulées :

1. Garantir la pérennité et l'augmentation des moyens financiers du Comité national ITIE pour que la mise en œuvre ne soit plus retardée
2. Le renforcement de l'implication de la société civile dans le processus ITIE
3. La prise en compte du droit des communautés et du contenu local dans les activités extractives en Mauritanie
4. La prise en compte de la dimension genre dans le processus ITIE en Mauritanie

En 2018, malgré les défis liés au financement, des efforts considérables ont pu être déployés pour réaliser d'importantes activités. Les actions les plus difficiles, comme le renouvellement du Comité National ITIE ont été réalisées en 2018. La plupart des recommandations formulées dans le cadre de la validation ont été exécutées (ou déclenchées en termes d'actions) cette même période.

Au cours de l'année 2018, il a été constaté, et ce par plusieurs observateurs, que des progrès considérables dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie ont été réalisés. Les actions en cours de mise en œuvre vont permettre à toutes les parties prenantes d'avoir une appréciation plus positive et plus globale des réalisations du Comité national ITIE.

Perspectives

Les activités essentielles envisagées par le Comité national ITIE pour 2019 sont déclinées comme suit :

- La mise en œuvre des trois dernières mesures correctives
- Le lancement d'une étude d'impact de la mise en œuvre de l'ITIE
- La mise en œuvre effective du cadre applicable (la politique et le décret) à la divulgation systématique des données ITIE
- La publication des rapports ITIE 2017 et 2018
- L'application des exigences en matière de propriété réelle
- Le recadrage du rôle du Groupe multipartite dans le cadre du nouveau paradigme de l'ITIE

6 Annexes

6.1 Membres du Groupe multipartite et leurs présences aux réunions

Pendant l'année 2018 un changement important s'est opéré : la recomposition du Groupe multipartite suite au Décret N° 2019/141 du 1er juillet 2019. Désormais, les régies financières sont mieux représentées (grâce à ajout de Douane/Impôt) ; les villes minières ont leur propres représentants). La matrice suivante montre la présence des membres du Comité National ou d'un représentant aux réunions (X), prenant en compte le changement des mandats (gris). Les liens aux PV sont indiqués dans la tête de la matrice.

Représentant	Position	Organisation	Réunion du CN-ITIE											
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Gouvernement														
Djibi Sow	Président du CNITIE/ Conseiller du Premier Ministre	Primature	X	X	X	X	X							
Mohamed Lemine Ahmedou							X	X	X	X	X	X	X	
Mohamed Abdallahi (Ould Saleck)	DG Mines	MPEM	X											
Mohamed Lemine Moustapha	Directeur Général des Mines & de la Géologie	Ministère du Pétrole, de l'Énergie et des Mines (MPEM)					X							
Moustapha El Bechir	Directeur Général des Hydrocarbures	MPEM		X	X	X	X					X		
Moctar Saad	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	X									X	X	X
Mohamed Abdellahi Ahmed Salem	Direction Générale des Douanes	MEF												
Ahmed Salem Mohamed Vall	Direction Générale des Impôts	MEF												
Moussa Cheikh Brahim Cheikh Soufi	Direction Générale des Impôts	MEF												
Mohamed Abdellahi Selme	Directeur adjoint du contrôle environnemental (DCE)	MEDD	X				X							
Sidi Ould Aloueimine	Directeur des pollutions et des urgences environnementales	MEDD												
Mohameden Ould Horma Babana	Directeur des Relations avec la Société Civile	Ministère chargé des relations avec la société civile												
Soko Ibrahima Bocar	Directeur de la Politique Monétaire et du Change	Banque Centrale de Mauritanie (BCM)												
Yahya Dah Hama	Responsable du Pôle Système et Moyens de Paiement	BCM												

Représentant	Position	Organisation	Réunion du CN-ITIE										
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Entreprises													
Mohamed Abderrahmane Dit Boyah	Représentant de la SNIM à Nouakchott	SNIM sem					X					X	
Aboubekrine Elemine	Country Manager	MCM SA	X				X				X	X	X
Haroune Ragel	Consultant	Tasiast	X				X				X	X	X
Mohamed Saleh N'dah	Country Manager	Sphère Minerals			X						X	X	
Mohamed Limam	Country Manager	BP Oil	X			X	X					X	X
Abdellahi Hourmatallah	Directeur des Relations Publiques et Développement Durable	TOTAL EP Mauritanie	X				X				X	X	X
Kemal Mahamedou	Directeur Général	Tullow Oil +Mauritania											
Ismail Sid Ahmed	Directeur Général	KOSMOS Energy										X	
Khroumbaly Mohamed Lehbib	Conseiller chargé des Études Économiques et de la programmation	SMHPM			X	X	X						X
Société civile													
Mine Abdoullah	Président	Coalition Mauritanienne PCQVP	X		X	X	X					X	
Sidi Abdoul Khoudouss Ahmed El Mekki	Membre	Coalition Mauritanienne PCQVP	X										
Ba Aliou Coulibaly	Membre	Solidarité 2015	X		X	X	X				X	X	X
Aichetou Camara	Présidente	ONG SOS EXCLUS	X			X							
Aichetou Eboubecrine Dite Aichetou Haidara	Vice-présidente	3CM	X			X	X				X	X	X
Abdallahi Dieng Cheikh	Point focal Zouerate	Coalition Mauritanienne PCQVP										X	
Ba Djibril	Point focal Nouadhibou	Coalition Mauritanienne PCQVP	X				X						
Sid'Ahmed Med Abdellahi Haillahi	Point focal Akjoujt	Coalition Mauritanienne PCQVP										X	
Ely Ould Maghla	Journaliste	Syndicat des Journalistes Mauritaniens (SJMPE)	X				X						
Abdallah Ould Zoubeir	Journaliste	SJMPE	X										
El Mehdi Lemrabott	Journaliste	SJMPE											
Taleb Ahmed Mbareck Mohamed El Abd	Maire d'El Mina	Association des Maires de Mauritanie (AMM)											
Mohamed Abdallahi Ould Sghair	Maire d'El Mina	AMM											
Ahmed Ahmed Baba	Maire de	AMM											

Représentant	Position	Organisation	Réunion du CN-ITIE													
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11			
Barry	Boulenouar															
Mohamed Saleck Amar	Maire de Ksar	AMM														
Saleck Ould Abdallahi Ould Bah	Avocat agréé des Tribunaux de Mauritanie	Ordre National des Avocats (ONA)														
Mohamed El Mamy Ould Moulaye Ely	Maître	ONA														
Youssoupha Diallo	Expert-comptable	Ordre National des Expertes comptables			X	X	X									
Secrétariat Technique																
Ba Papa Amadou	Secrétaire permanent	Secrétariat ITIE			X		X						X			
Hamada Sneiba	Chargé de communication	Secrétariat ITIE	X		X	X	X						X	X	X	
Moulaye Haiba	RAF	Secrétariat ITIE											X	X		
Sophie Girke	Assistante technique	Secrétariat ITIE	X		X		X						X	X	X	

6.2 Réunions entrepris en 2018

La matrice suivante résume les activités du CN-ITIE y compris leurs ordres de jour :

Période	Objet de l'activité	Impact	PV	LP
18.-21.02.	Rencontre avec les parties prenantes dans le cadre de la validation de la Mauritanie	Renforcement du degré d'implication des parties prenantes au processus ITIE		
19.02.	Réunion du CN-ITIE 2018-01 : <ul style="list-style-type: none"> Echanges sur la mise en œuvre des mesures correctives ; Renouvellement du Groupe multipartite. 	L'implication et appropriation du processus de validation par les membres du GMP ; Recomposition du GMP avec des membres qui joueront un rôle plus effectif dans l'implémentation de l'ITIE en Mauritanie	X	X
05.04.	Réunion du CN-ITIE 2018-02 : <ul style="list-style-type: none"> Reprise des activités du GMP ; Présentation de la matrice des activités envisagées dans le cadre de la validation ; Examen des commentaires du Secrétariat international sur le rapport ITIE 2015 Mise à jour du plan d'action 2018/2019. 	Meilleure préparation de la mise en œuvre de l'ITIE en Mauritanie	X	-
19.04.	Réunion du CN-ITIE 2018-03 : <ul style="list-style-type: none"> L'examen des TDRs relatifs au recrutement de l'Administrateur indépendant pour le rapport ITIE 2016 ; La mise à jour du plan d'action 2018/2019 ; L'examen des actions envisagées dans le cadre des recommandations et suggestions du Secrétariat international ITIE dans le cadre de la validation. 	Respect du délai de publication du rapport ITIE 2016 ; Poursuite des activités liées à la mise en œuvre de l'ITIE ; Recadrage et enrichissement des réponses apportées dans le cadre de la validation de la Mauritanie	X	X
05.06.	Réunion des points focaux Données ouvertes		X	X

Période	Objet de l'activité	Impact	PV	LP
11.06.	Réunion des points focaux Données ouvertes – sous-commission MPEM		-	X
12.06.	Réunion des points focaux Données ouvertes - sous-commission des régies financières		-	X
19.06.	Réunion du CN-ITIE 2018-04 : <ul style="list-style-type: none"> Examen pour adoption du plan d'actions 2018/2019 ; Mise au point à propos des mesures correctives sur la participation de l'Etat (suite à la publication de la convention SNIM/Etat, la transparence des contrats et les transferts infranationaux ; Etat d'avancement du dossier de validation. 	Mise en œuvre du plan d'action (exercices 2018/2019) ; Eclaircissements des relations financières de l'Etat avec la SNIM ; Poursuite du processus de validation	X	X
26.07.	Atelier de pré-validation/ examen de 5 exigences : Exigence 1 : Suivi du GMP Exigence 2 : Contrat et licences Exigence 4 : Collecte des revenus Exigence 5 : Attribution des revenus Exigence 7 : Résultats et impacts	Une meilleure appropriation des exigences de la validation	X	X
31.07.	Réunion du CN-ITIE 2018-05 : <ul style="list-style-type: none"> Passation de service entre les deux Présidents Entretien préliminaire avec l'Administrateur indépendant 	La continuité des activités du GMP est assurée. La mission de conciliation des chiffres et de volume est prise en charge.	X	X
01.08.	Réunion sous-commission validation : <ul style="list-style-type: none"> Examen de l'état d'avancement de la validation 	Le suivi de la validation est assuré par un organe interne du GMP	X	X
09.08.	Réunion du CN-ITIE 2018-06 : <ul style="list-style-type: none"> Validation de la Note stratégique sur le Plan d'action et intégration de la divulgation systématique 		-	-
16.08.	Réunion du collège des opérateurs : <ul style="list-style-type: none"> Information sur les procédures de désignation des membres du CNITIE issus des compagnies extractives Sensibilisation des sociétés pétrolières non membres du CNITIE Renouvellement des pétroliers membres du GMP 	Les procédures de désignation au sein du collège des opérateurs sont claires et divulguées	X	X
17.08.	Restitution du rapport ITIE 2015 : <ul style="list-style-type: none"> 	La Mauritanie est à jour en matière de régularité dans la publication des rapports ITIE	X	-
31.08.	Réunion du CN-ITIE 2018-07 : <ul style="list-style-type: none"> Briefing sur l'état d'avancement de la préparation de la validation ; Présentation de la Note de cadrage du rapport ITIE 2016. 	Le suivi du processus de validation est régulièrement assuré. Le canevas pour l'élaboration du rapport ITIE est élaboré	X	-
04.09.	Réunion de la sous-commission Validation : <ul style="list-style-type: none"> Examen et l'évaluation des documents requis dans le cadre de la validation ; Examen du projet de mise de à jour du Plan d'action 	Les ressources humaines internes sont utilisées pour mettre en œuvre les activités du GMP et assurer la régularité des actions du CNITIE	-	X
	Réunion du CN-ITIE 2018-08 : <ul style="list-style-type: none"> Détermination des périmètres du Rapport ITIE 2016. 		-	-
13.11.	Réunion du CN-ITIE 2018-09 :	Le GMP identifie au mieux et inclusivement le	X	X

Période	Objet de l'activité	Impact	PV	LP
	<ul style="list-style-type: none"> Examen du projet de rapport ITIE 2016 ; Mise au point sur l'état d'avancement de la validation ; Compte rendu sur l'état de préparation de la conférence de Dakar sur la propriété réelle 	<p>contenu des rapports.</p> <p>Les progrès enregistrés dans le cadre de la validation de la et les défis font l'objet de partage inclusif en interne au sein du CN-ITIE.</p> <p>Les membres du GMP partagent les informations sur une activité extérieure qui renforce sa visibilité.</p>		
06.12.	Réunion du CN-ITIE 2018-10 :		X	X
20.12.	Réunion du CN-ITIE 2018-11 : <ul style="list-style-type: none"> Validation du Rapport ITIE 2016 	Les urgences sont évacuées par le GMP	-	X

6.3 Matrice des progrès de la mise en œuvre du Plan d'action 2018 au 2020

La matrice suivante s'agit d'un extrait du Plan d'action 2018 au 2020. Les activités qui n'étaient pas prévues pour 2018 ou pas réalisées sont marquées en gris.

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Personne Resp.	Activités	Calendrier				Évaluation du progrès 2018
				I	II	III	IV	
Renforcer le Secrétariat Technique ITIE et assurer la pérennité de ses ressources pour une meilleure rentabilité	Pérennisation de l'expertise locale au sein du CN-ITIE	Président	Rémunérer les experts nationaux du secrétariat du CN-ITIE					Effectué 5/5
	Le secrétariat du CN-ITIE reste fonctionnel	Président	Financer de manière continue le fonctionnement du Secrétariat National ITIE					Effectué 5/5
	Les capacités techniques du Secrétariat du CN-ITIE sont renforcées	Président	Placement d'une Assistante Technique					Effectué Placement d'une assistante au Secrétariat 5/5
	Le Secrétariat a les capacités requises pour accompagner l'intégration de l'ITIE	Président	Formations et échanges d'expériences sur 2018-2021					En cours[GSGM1] 4/5
	Le fonctionnement du CN-ITIE au niveau technique et matériel est assuré	Président	Équiper le Secrétariat du CN-ITIE en matériel bureautique et informatique					En cours[GSGM2] 3/5
Pérenniser le dialogue et les engagements constructifs entre les acteurs et assurer l'intégration de l'ITIE en Mauritanie	Les décisions sont prises et exécutées par le CN-ITIE selon les exigences du Standard ITIE 2016	Président	Tenir régulièrement des réunions du Comité National ITIE (y compris leurs préparatifs, invitations à temps, et leur suivi)					11 réunions avec des PV et des listes de présence 4/5
	Les compétences internes au CN-ITIE sont exploitées	Président/SP	Constituer des sous-commissions sur des thèmes techniques ou de politique au sein du Comité National et suivre leurs travaux					5 sous-commissions 4/5
	Les entités déclarantes sont sensibilisées sur leur rôle et engagées à le jouer dans le processus de déclaration vers une divulgation systématique et sous forme de données ouvertes	SP du CN-ITIE	Échanger avec les entités déclarantes sur le processus de déclaration et assurer leur pleine implication dans la poursuite de l'intégration de l'ITIE ; Tenir deux Réunions annuelles du Comité interministériel ITIE					Tenue en mai d'une réunion du Comité interministériel 5/5

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Personne Resp.	Activités	Calendrier				Évaluation du progrès 2018
				I	II	III	IV	
	La visibilité internationale et régionale du CN-ITIE est renforcée	SP du CN-ITIE	Participation à des rencontres régionales et internationales ; exploitation stratégique et présentation des bonnes pratiques du CN-ITIE, y compris dans les domaines de la divulgation systématique et des données ouvertes ; Planification d'un événement international/régional organisé en Mauritanie					Participation à la Conférence régionale de l'ITIE sur la propriété réelle Participation à la conférence de Yaoundé sur la lutte contre la corruption dans le secteur minier Participation aux activités de l'IDDR sur la gouvernance des activités pétrolière en Offshore et sur le littoral 4/5
	Les problèmes et opportunités du secteur extractif sont connus par toutes les parties concernées, créant un niveau de connaissances qui permet un suivi et un plaidoyer pour la mise en œuvre de l'ITIE vers son intégration	Secrétariat / Collège OSC/ CN-ITIE	Organiser des débats publics sur la gouvernance, la pertinence et l'impact des industries extractives adaptées aux priorités et aux niveaux de compréhension des divers groupes cibles					En cours[GSGM3] 4/5
	Implication des parties prenantes les plus actives	Président/ GIP	Renouveler les collèges du CN-ITIE					Fait (cf. Décret 2018-135) 5/5
	Les membres de la SC sont mis à niveau sur le potentiel du CN-ITIE comme plate-forme de communication	Secrétariat	Atelier sur une meilleure intégration de la SC au niveau du CN-ITIE					Organisation d'un atelier de planification stratégique avec la société civile élargie, en 29 mai 2018 4/5
	Les données sont publiées systématiquement à la source, l'accès aux données et informations est ouvert et plus rapide (en temps réel)	Président et les sous-commissions	Introduire successivement la divulgation systématique sous un régime "données ouvertes" : - Lancement (avril 2018) - Désignation des points focaux (mai 2018) - Adapter et approuver le plan de travail assorti d'un calendrier de déploiement de l'intégration (avant 31 août 2018) - Analyse des obstacles juridiques à l'intégration (sept/oct. 2018), Rédaction juridique (oct. 2018), plaidoyer pour une adaptation éventuelle du cadre juridique à la divulgation systématique et les données ouvertes (2018) - Atelier d'élaboration du guide des procédures pour la divulgation systématique des données ouvertes et son utilisation pour le suivi de la					Atelier de Lancement (27 avril 2018) et désignation des points focaux, Élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre du projet Données ouvertes lorsque de l'atelier de planification, basé sur l'état de lieux stratégique, Réalisation d'une étude juridique sur la base légale en Mauritanie 5/5

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Personne Resp.	Activités	Calendrier				Évaluation du progrès 2018
				I	II	III	IV	
			<p>mise en œuvre (oct. /nov. 2018)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'existant et mise en place des systèmes techniques informatiques (2019) 					
		Comité de Pilotage au niveau du CN-ITIE	<p>Mettre en œuvre les mesures correctives nécessaires pour une divulgation exhaustive et fiable, sous un régime données ouvertes et en temps réel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier de planification stratégique (août 2018) - Calendrier de divulgations (feuille de route pour l'intégration, août 2018) - Entamer les mesures correctives et résoudre les obstacles : <ul style="list-style-type: none"> o Mettre tout le cadre juridique et réglementaire disponible en ligne, ajouter des notes explicatives si nécessaire o Mettre en ligne le portail géo scientifique et moderniser le cadastre minier à travers le projet en cours de sa mise en ligne (PGSP/BM) o Mettre en place la divulgation de la propriété réelle (voir mesures ci-dessous) o Révision de la Nomenclature FMI/ITIE sur les revenus du SE pour désagréger le poste "autres recettes minières" (Trésor) o Systématiser la quittance électronique sécurisée o Systématiser l'utilisation du NIF o Postes comptables dédiés à la DGD et à la DGI o Amélioration du cadre 					<p>Atelier de planification stratégique (7 au 9 août)</p> <p>Enrichissement du cadre juridique avec des notes explicatives (en ligne)</p> <p>Inclusion de la propriété réelle dans les formulaires de déclaration pour le rapport ITIE</p> <p>En 2018 il n'y a pas eu des besoins de financement qui était annoncé dans le cadre du projet Données ouvertes</p> <p>5/5</p>

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Personne Resp.	Activités	Calendrier				Évaluation du progrès 2018
				I	II	III	IV	
			budgétaire à travers une meilleure ventilation des revenus du SE <ul style="list-style-type: none"> o Suivre la systématisation de la divulgation du commerce des Matières premières (SMHPM) o Adaptation des mesures de certification (1. célérité et 2. qualité, 2019) - Mise en ligne des données (de manière "données ouvertes" et analyse de la possibilité d'automatisation, de manière régulière) - Répondre aux besoins d'assistance et de financement					
	La transparence dans le contrôle des sociétés extractives est renforcée et les informations exhaustives sur la propriété réelle sont disponibles pour la divulgation à partir du 1 janvier 2020	SP et sous-commission PR	Introduire successivement la divulgation systématique sous régime de données ouvertes avec la contribution du Projet Pilote Propriété Réelle (PR) <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de la liste des membres de la sous-commission (juin) - Étude de cadrage sur la divulgation de la propriété réelle (1er Trimestre 2019), mettre à jour chaque trimestre - Sensibilisation sur la propriété réelle (atelier) 					La liste des membres de la sous-commission était révisée ainsi que la feuille de route, suite à la Conférence de Dakar 2/5
	Les revenus sont divulgués systématiquement	SP	Autres activités à adapter vers une divulgation systématique					Une étude juridique était élaborée 5/5
	Les revenus du secteur d'orpaillage sont divulgués	CN-ITIE, l'AI et DGM	Enrichir le Rapport ITIE avec l'intégration des informations sur le secteur de l'orpaillage					Le rapport 2016 porte un chapitre sur le secteur artisanal (3.4) 4/5
	Le rapport est régulièrement adapté aux besoins d'information des communautés et du public	CN-ITIE, y compris collège SC	Analyse, vulgarisation et débat du rapport au profit du grand public et ses démembrements, y compris les marginalisés/exclus, de la SC et formuler des recommandations pour améliorer les rapports futurs.					Restitution du Rapport ITIE 2015 en août 2018 à Nouakchott 4/5
	L'engagement du CN-ITIE et le rôle de l'intégration de l'ITIE concernant les réformes du pays dans le secteur extractif sont plus visibles	Secrétariat / collègue SC	Organiser régulièrement des campagnes de plaidoyer, d'information et des événements (p.ex. Café ITIE) y compris participation à l'exécution de l'axe 3 du Plan d'Action de la SOC					Réunion d'information (porte ouverte), octobre 2018 1/5
Maintenir la conformité de la Mauritanie et vulgariser la culture de la Transparence	Le CN-ITIE est à jour dans la publication des rapports ITIE	CN-ITIE, SP	Élaboration des rapports ITIE 2016, 2017 et 2018					Le rapport 2016 était élaboré dans les délais 5/5
	Les procédures de gestion de ressources sont plus transparentes	SP du CN-ITIE	Suivre la mise en œuvre des recommandations de l'Administrateur indépendant					Réunion du Comité Interministériel, mai 2018 5/5

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Personne Resp.	Activités	Calendrier				Évaluation du progrès 2018
				I	II	III	IV	
	Le statut de la conformité est maintenu	SP	Suivre la mise en œuvre des mesures correctives de la première validation et préparation et accompagnement de la deuxième validation					Réunion du Comité Interministériel, mai 2018, Suivi régulière de la mise en œuvre des mesures correctives avec les entités Auto-évaluation 5/5
	La transparence dans la gestion des recettes des hydrocarbures est renforcée	Le MEF	Appui à la préparation de l'audit du FNRH					3/5
	L'intégration de l'ITIE est acquise avant fin 2021	Président / CN-ITIE	Suivre et adapter selon les besoins le calendrier de l'intégration					Calendrier était adapté en octobre 2018 5/5
	Les activités de sensibilisation et communication sont mieux coordonnées entre le CN-ITIE et la SC et adaptées au nouveau régime de l'intégration de l'ITIE	Le Secrétariat en consultation avec le collègue SC	Élaboration d'un plan de communication "intelligent" visant l'intégration 2018-2021					Pas réalisé en 2018
	Le matériel promotionnel pour la dissémination est disponible	Chargé de communication	Impression du matériel promotionnel de qualité (infographies, ...)					4/5
	Les rapports ITIE et la synthèse pour la dissémination sont disponibles	Chargé de communication	Impression des rapports et des synthèses ITIE					La synthèse pour le rapport 2015 était élaborée et imprimée en français et arabe 4/5
	Les rapports 2015 et 2016 sont vulgarisés au niveau national	Chargé de communication	Ateliers de restitution des rapports 2015, 2016, 2017 et 2018 à NKC ; campagnes "intelligentes" continues d'information, d'échange et des sensibilisations					Atelier de restitution du Rapport ITIE 2015 5/5
	Les parties prenantes sont mieux informées, impliquées et engagées dans le processus ITIE et son intégration	Chargé de communication, Collège SC	Vulgarisation et diffusion des rapports 2015 et 2016 et 2017 à l'intérieur du pays					Pas fait
	La visibilité du CN-ITIE et de l'intégration de l'ITIE sont renforcées	Chargé de communication	Vulgariser les activités communicationnelles du CN-ITIE au niveau de la presse écrite, des sites d'informations, la radio/télévision et sur les nouvelles chaînes de communication (application Androïde, LinkedIn etc.) ; Journées portes ouvertes					L'appli ITIE était fournie avec les nouvelles données, la traduction de l'application était initiée 4/5
	Le contenu du site web du CN-ITIE est enrichi et présenté dans un format dynamique en	Chargé de communication, Collège SC	Améliorer la qualité du site web (plate-forme de communication) y compris une adaptation aux besoins d'une divulgation systématique					Certains changements et compléments ont été faits au niveau du site 4/5

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Personne Resp.	Activités	Calendrier				Évaluation du progrès 2018
				I	II	III	IV	
	synchronisation à la mise à disposition des données ouvertes							
	Le bulletin du CN-ITIE est publié, lu avec des retours enrichissants	Chargé de communication	Relance du bulletin du CN-ITIE					Ce bulletin n'est plus d'usage
Renforcement des capacités des parties prenantes à l'ITIE	Les capacités des membres du CN-ITIE sont renforcées pour jouer leur rôle sous le régime de l'intégration de l'ITIE	Secrétariat	Ateliers de formation au profit des membres du Comité National ITIE (par exemple sur la fiscalité extractive)					Pas effectué en 2018
	Les capacités des membres des OSC et du METEX sont renforcées pour jouer leur rôle sous le régime de l'intégration de l'ITIE	Secrétariat	Atelier de formation sur l'ITIE au profit des OSC et de la presse y compris le METEX, le groupe parlementaire Bonne Gouvernance et WIM (Women in Mining Mauritanie) au niveau de NKC y compris l'exécution de l'axe 2 du PA de la SC					Pas effectué en 2018
	Les comités de suivi de la SC sont renforcés dans le cadre de leurs priorités	Secrétariat, collège SC	Organisation d'un atelier de formation dans chaque zone minière adaptée au contexte local y compris l'exécution de l'axe 3 du PA de la SOC					Pas effectué en 2018
	Les capacités des étudiants du Master GAED sont renforcées et des liens sont établis avec les étudiants	Secrétariat	Atelier d'échanges avec les étudiants du Master GAED sur l'ITIE et la gouvernance du secteur extractif					Pas effectué en 2018
	Les capacités des parlementaires sont renforcées pour jouer leur rôle sous le régime de l'intégration de l'ITIE	Secrétariat	Séminaire sur l'ITIE au profit des parlementaires					Pas effectué en 2018
	Après l'élection, les nouveaux points focaux sont désignés et formés.	Chargé de communication	Formation et désignation des points focaux ITIE au niveau des communes des trois zones minières					La société civile a des points focaux dans chaque zone 5/5
	Les capacités des experts du Secrétariat du CN-ITIE sont renforcées pour jouer leur rôle sous le régime de l'intégration de l'ITIE	Secrétariat	Formation des experts du Secrétariat du CN-ITIE					Programmé pour 2019
	La description et la procédure de la certification sont améliorées et enrichies	Secrétariat	Voyage d'étude Équipe de la Cour des comptes					Pas effectué en 2018
	Mesurer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE et la	La perception de la mise en œuvre et de l'intégration de l'ITIE est connue par les parties	Le CN-ITIE	Évaluation externe de la mise en œuvre de l'ITIE (étude de perception) par un consultant National - Élaboration du				

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Personne Resp.	Activités	Calendrier				Évaluation du progrès 2018
				I	II	III	IV	
capacité de gestion des ressources financières	prenantes		questionnaire et enquête pilote (2018) - Étude de perception (2019)					
	Stratégie de financement actualisée avec sources de financement diversifiées à long terme identifiées dans une perspective 2018-2021 correspondante à la date butoir pour l'intégration	Président	Élaboration d'une stratégie de financement diversifié à long terme pour le fonctionnement de l'ITIE					Processus lancé
	L'impact des activités est évalué régulièrement et corrections sont appliquées	GMP	Réviser annuellement le Plan d'Action en consultation élargi					Révision dans le cadre des ateliers des Données ouvertes en août 2018
	Le CN-ITIE est à jour dans la publication du Rapport annuel d'avancement	SP	Élaboration du rapport d'avancements 2017, 2018 et 2019					Fait en août 2018 5/5

6.4 Principales références

- Plan d'actions 2018, 2019 et 2020 mis à jour en août 2018;
- Les procès-verbaux des réunions, comptes rendus et de synthèses de travaux de l'année 2018 ;
- Les Normes ITIE 2016 et 2019, Secrétariat international de l'ITIE (spécifiquement Exigences 7.4 et 8.4) ;
- Note d'orientation 5, Secrétariat international de l'ITIE, avril 2016 ;
- Rapport de Seconde Validation de la Mauritanie, Évaluation finale par le Secrétariat international, 08 janvier 2018 ;
- Décision du Conseil d'administration de l'ITIE, 2019-19/BM-42, 27 février 2019.

6.5 Liens utiles

- <http://www.cnitie.mr/itie-fr>
- <http://www.petrole.gov.mr/>
- <http://www.finances.gov.mr/>
- <http://www.tresor.mr/fr/>
- <https://www.bcm.mr/>
- <http://www.ons.mr/>
- [www.snim.com /](http://www.snim.com/)
- <https://www.kinrosstasiast.mr/>
- <https://www.mcmnews.com/>
- <https://www.bp.com/en/global/corporate/what-we-do/bp-worldwide/bp-in-mauritania.html>
- <https://www.total.com/fr/en-mauritanie>
- <https://eiti.org/fr>